

la carte blanche

Un collectif de signataires (*)

Les Magritte du Cinéma, la force de la diversité

Le Comité de l'Académie André Delvaux répond à la polémique et justifie ses choix d'attribuer aussi des récompenses à des acteurs et cinéastes flamands.

Dans notre secteur culturel, sur le plan médiatique et auprès du grand public, en seulement six éditions, les Magritte du Cinéma sont devenus une référence que d'autres disciplines artistiques nous envient. Pourtant, depuis que les Magritte existent, les polémiques autour des Magritte existent aussi.

Pendant cinq ans, la critique selon laquelle les Magritte ne célèbrent pas vraiment le cinéma « belge » mais « seulement » le cinéma « francophone » en excluant les films et les talents flamands est ainsi très régulièrement revenue dans la presse. Erronément puisqu'un Magritte spécifique a été créé dès la deuxième édition à destination du cinéma flamand et que les comédiens et techniciens flamands contribuant aux films en lice sont, depuis la création des Magritte du Cinéma, parfaitement éligibles, régulièrement nommés et que plusieurs d'entre eux ont inscrit leur nom dans les palmarès des cinq premières Cérémonies. Que Veerle Baetens et Wim Willaert se retrouvent en 2016 parmi les six comédiens lauréats des Magritte n'a donc rien de particulièrement étonnant. Pourtant, cela suffit pour que des voix s'élèvent aujourd'hui pour pointer un « malaise »...

Mettre à l'honneur des acteurs belges jouant (en français, dans ces cas-ci) dans des films reconnus comme belges

francophones serait donc inadéquat dans le cadre des Magritte dès qu'il s'agit d'acteurs flamands ? « *Les Flamands ne feraient jamais ça* », a-t-on pu lire, à plusieurs reprises, ces derniers jours. Ne viennent-ils pourtant pas, trois années d'affilée, de couronner aux trophées flamands de l'industrie musicale (les fameux MIA's) un artiste francophone qui chante en français ? Et, contrairement à ce qui a été dit plusieurs fois, deux comédiens francophones, Babetida Sadjo et Mourade Zeguendi ont déjà reçu des Ensors. Pour élargir le débat, on peut aussi évoquer le cas de nos voisins Français réputés plus chauvins que nous et qui, ces quatre dernières années aux Césars, ont pourtant attribué la récompense suprême (le

César du Meilleur film) à un réalisateur autrichien et un autre, mauritanien.

Une Cérémonie « ouverte »

Mais parlons de ce qu'est ce cinéma belge francophone que nous désirons mettre en valeur, de ce qui fait son extraordinaire richesse. Et surtout, parlons de la promotion de nos œuvres et de nos artistes.

Depuis 2011, nous n'avons changé ni de stratégie, ni de convictions. Nous avons créé les Magritte du Cinéma parce que le cinéma belge francophone et ceux qui le font nous passionnent et parce que nous avons la conviction qu'une telle cérémonie peut contribuer à valoriser l'extraordinaire richesse et diversité du cinéma belge francophone auprès de « son » public, à Bruxelles et en Wallonie. Nous avons choisi de centrer notre cérémonie sur le cinéma

belge francophone, comme nos collègues flamands ont centré les Ensors sur le cinéma belge flamand parce que la réalité institutionnelle et culturelle de notre pays fait que les publics et les marchés sont différents. En même temps, nous avons voulu dès le départ, une cérémonie conforme à ce qui fait la force de notre culture et de notre cinéma : l'ouverture, la diversité, le mélange des différences ; tout plutôt que le repli sur soi et la création de frontières artificielles au sein d'une profession qui fort heureusement les dépasse allègrement.

C'est ainsi que dès la première édition des Magritte du Cinéma, nous avons récompensé des talents flamands (Jan

Decleir dans *Les Barons* avant de décerner l'année suivante le Magritte du Meilleur acteur à Matthias Schoenaerts pour *Rundskop*). Cette volonté d'inclure les talents flamands correspond à la réalité de la profession et du secteur. Peu de films belges francophones se font seulement entre Belges francophones.

D'où la présence aussi pour cette sixième cérémonie, comme d'ailleurs lors des précédentes, de nombreux professionnels français (producteurs, réalisateurs, acteurs), celles et ceux qui sont nos premiers partenaires et sans lesquels notre secteur cinématographique ne se serait pas développé comme il s'est développé depuis 15 ans.

La force de la « belgitude »

Disons-le sans détour, si nous déci-

dions de ne pas inclure les talents flamands parmi ceux qui font les films belges francophones pour lesquels les membres de l'Académie peuvent voter, nous perdriions notre âme. De plus, leur présence au palmarès des Magritte du Cinéma est opportune pour la mise en valeur de notre cinéma. Les cinémas flamand et belge francophone ne sont pas concurrents. L'un des enjeux principaux des Magritte du Cinéma est que le public belge francophone identifie le cinéma belge parmi l'énorme offre de films parlant français qui arrivent sur nos écrans (une centaine de films français sortent chaque année chez nous contre une quinzaine de films belges francophones). Dans ce contexte, la présence de Wim Willaert ou de Veerle Baetens au côté de l'énorme majorité de

Belges francophones récompensés participe à une image positive de notre cinéma susceptible de rejaillir sur l'ensemble de la profession. Ceux qui aujourd'hui questionnent notre stratégie de mise en valeur de nos talents semblent perdre de vue la force d'une belgitude qui n'existe que dans la diversité.

Chacun peut avoir son avis sur le fruit du vote de la profession et sur ce que décident les 800 membres qui composent notre Académie. Mais le débat sur le degré de « flamandisation » acceptable de notre palmarès est pour nous hors de propos.

Nous vivons une époque où la tentation de rebâtir des murs, des frontières, des barrières entre les pays, les régions, les quartiers, les religions, les origines ethniques ou linguistiques, entre tout ce qui ne se ressemble pas est grande. Ce ne sera pas le cas aux Magritte du Cinéma ! ■

(*) Au nom du CA de l'Académie André Delvaux : Frédéric Delcor, secrétaire général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Nicole Gillet, déléguée générale du Festival International du Film Francophone de Namur ; Luc Jabon, coprésident de l'Académie André Delvaux et président de ProSpere, la fédération professionnelle des créateurs de l'audiovisuel ; Philippe Logie, directeur des coproductions et acquisitions de VOO/Be tv ; Patrick Quinet, coprésident de l'Académie André Delvaux et ancien président de l'Union des Producteurs Francophones de Films ; Catherine Delvaux, membre d'honneur de l'Académie André Delvaux ; Dan Cukier, secrétaire général de l'Académie André Delvaux.